

---

Adresse du conseil général du district d'Yvetot (Seine-Inférieure),  
qui félicite la Convention et envoie l'état des dons patriotiques, lors  
de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général du district d'Yvetot (Seine-Inférieure), qui félicite la Convention et envoie l'état des dons patriotiques, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 344-345;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26862\\_t1\\_0344\\_0000\\_17](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26862_t1_0344_0000_17)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Saintherie : 26 chemises, 3 p. de bas, 2 liv. de charpie, 223 liv. 10 s. de papier monnaie.

Labrosse : 61 chemises, 75 liv. de papier monnaie.

Lestouches : 54 chemises, 30 liv de charpie, 346 liv de papier monnaie et 21 liv. en numéraire.

Thors : 25 chemises, 1 p. de bas, 2 liv de charpie.

Total : 367 chemises, 19 paires de bas, 4 paires de souliers, 65 livres 1/2 de charpie et 1130 liv.

Communes non réunies : Mons, Brie, Bagniseau, Lusignac, Gibourne, Haimps, Prignac.

P.S. Nous avons un atelier monté pour la confection du salpêtre; nous espérons sous peu envoyer de cette matière précieuse à la fabrication des poudres.

## 15

**La Société populaire de Meung-sur-Loire (1) témoigne l'indignation que lui ont causés les complots des conspirateurs, et la joie qu'elle a éprouvée en apprenant leur supplice.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[*Meung-sur-Loire, 24 germ. II*] (3).

« Législateurs,

Les vrais sans-culottes de la Société populaire et républicaine de Meung, ont frémi d'horreur en apprenant que ceux qui paraissaient zélés et chauds patriotes, tramaient une grande conspiration pour faire retomber dans l'avilissement de l'esclavage un grand peuple qui a juré l'anéantissement du despotisme et de la tyrannie.

Nous apprenons avec joie, que tous les grands coupables ont passé à la justice révolutionnaire et que la vengeance nationale est satisfaite!

Représentans, qui siégez sur la Montagne républicaine, nous vous félicitons sur vos glorieux travaux et sur la découverte de cette infâme conjuration; nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à la paix pour terrasser toutes les factions liberticides. Continuez votre intrépide surveillance, votre tâche est pénible, mais le salut de la patrie vous le commande, et elle sera toujours sauvée! Ça ira, vive la République, vive la Montagne! S. et F.»

CHAREUIL [et une signature illisible].

## 16

**La Société populaire de Grenoble sollicite un décret qui accorde des couronnes civiques aux Républicains qui auront le courage de dénoncer ceux de leurs proches qui se seront montrés ennemis de la patrie.**

**Insertion au bulletin, renvoi au Comité de salut public (4).**

(1) Loiret.

(2) P.V., XXXVII, 219. B<sup>4n</sup>, 27 flor. (suppl<sup>t</sup>); *J. Paris*, n° 504.

(3) C 303, pl. 1112, p. 33.

(4) P.V., XXXVII, 219. B<sup>4n</sup>, 26 flor.; *M.U.*, XXXIX, 425; *J. Matin*, n° 694; *J. Sablier*, n° 1320; *Mess. soir*, n° 636; *Audit. nat.*, n° 601.

## 17

**La Société populaire de Sillé-La-Montagne (1) félicite la Convention nationale d'avoir déjoué la conspiration des faux patriotes, et l'invite à continuer ses travaux jusqu'à ce qu'elle ait perfectionné le bonheur du peuple français.**  
**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

## 18

**La citoyenne Saillard offre à la patrie la somme de 130 liv. qui lui est due pour arrérages de la pension de nouvelle catholique.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (3).**

## 19

**Le conseil général du district montagnard d'Yvetot (4) écrit qu'il vient d'envoyer à la monnaie, 1,380 marcs, tant en argenterie qu'en vermeil, et aux dépôts indiqués par le comité de salut public, les effets et matières dont la désignation suit :**

**Métal de cloches, 10,000 livres.**

**Cuivre rouge, 60 livres.**

**Plomb, 35,000 livres.**

**Cuivre jaune, 20,000 livres.**

**Cuivre argenté, 3,000 livres.**

**Fer, 20,000 livres.**

**215 paires de bas, 119 paires de souliers, 211 chemises, des bottes, des habits, des vestes, des culottes, en quantité indéterminée.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (5).**

[*Yvetot, 12 flor. II*] (6).

« Citoyens représentans,

Le fanatisme est écrasé et ses dépouilles ne souillent plus le sol qu'habitent les sans-culottes de ce district. C'est un nouvel hommage que nous faisons à la patrie; il est sincère comme nos sentiments et pur comme nos cœurs. Quand nos frères cimentent de leur sang la liberté et l'égalité, nous éprouvons une jouissance bien douce de pouvoir contribuer à leur triomphe.

Tous nos temples sont ouverts à la Raison. Les ornements qui les décorent sont nos mœurs et nos vertus. Toutes les richesses accumulées par l'orgueilleuse hyperisie (*sic*) des fanatiques et des prêtres vont tourner à la gloire et à l'affermissement de la République; nous envoyons à la monnaie 1380 marcs d'argenterie et vermeil, et aux dépôts indiqués par le Comité de salut public les effets dont la désignation suit :

[Voir ci-dessus, P.-V.]

(1) Ci-devant Sillé-le-Guillaume, Sarthe.

(2) P.V., XXXVII, 220. B<sup>4n</sup>, 27 flor. (suppl<sup>t</sup>); *J. Paris*, n° 504. Voir P. Ann.I.

(3) P.V., XXXVII, 220. 29 flor. (suppl<sup>t</sup>).

(4) Seine-Inférieure.

(5) P.V., XXXVII, 220. B<sup>4n</sup>, 27 flor. (suppl<sup>t</sup>) et 29 flor. (suppl<sup>t</sup>); *J. Sablier*, n° 1320; *M.U.*, XXXIX, 425; *J. Sablier*, n° 504.

(6) C 302, pl. 1087, p. 5.

Restez, Citoyens représentants, au poste honorable où vous enchaînent notre confiance et notre amour, et la République s'élèvera triomphante sur les débris des trônes et les ruines de tous ses ennemis. S. et F.»

DAVID, TIRANT, LENORMAND, LENUD (*agent nat.*),  
LANDRUPT (*secrét.*).

## 20

Les citoyens Fontaine et Clément, cultivateurs à Vadenay, exposent qu'ils ont éclairé les administrateurs du département de la Marne sur des manœuvres tentées pour soustraire à leur vigilance un domaine d'émigré, et demandent l'application, en leur faveur, des lois des 28 mars et 12 juillet 1793 (vieux style).

Renvoyé au Comité des domaines nationaux (1)

## 21

Le Comité de surveillance de Chagny, département de Saône-et-Loire, propose à la Convention de décréter qu'aucun noble ni prêtre ne pourra être admis aux fonctions publiques.

Insertion au bulletin, renvoi au Comité de salut public (2).

## 22

La Société populaire du canton de Cousance (3) écrit qu'invariable dans ses principes, elle a toujours refusé de prendre part aux complots liberticides des fédéralistes. Elle félicite la Convention sur ses travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Cousance, 22 germ. II] (5).

« Citoyens représentants,

L'énergie républicaine du canton de Cousance n'a point secouru leurs perfides administrateurs dans leurs projets liberticides. Les braves patriotes de cette commune ont brûlé les ordres de ces fédéralistes; toujours ils ont été à la hauteur de la révolution.

Les prêtres de ce canton ont abjuré leurs erreurs et prennent des compagnes. Nos bijoux sacerdotaux ont été envoyés aux représentants délégués par vous dans le Jura; ils doivent bientôt parvenir à leur but, à la monnaie.

Nos saints de bois ont servi de flambeaux à nos danses patriotiques, et ceux de cuivre à foudroyer les esclaves des despotes.

Nous vous félicitons de la découverte des trames ourdies contre la République et surtout contre la représentation nationale.

(1) P.V., XXXVII, 221.

(2) P.V., XXXVII, 221. B<sup>in</sup>, 27 flor. (suppl<sup>t</sup>); *J. Matin*, n° 694; *J. Paris*, n° 504.

(3) Jura.

(4) P.V., XXXVII, 221. B<sup>in</sup>, 27 flor. (suppl<sup>t</sup>) et 29 flor. (suppl<sup>t</sup>); *J. Paris*, n° 504,

(5) C 302, pl. 1087, p. 6.

Le fidèle observateur, le sans-culotte, vous aidera dans la surveillance de nos ennemis. La Société de Cousance en vous invitant à rester à votre poste, vous assure que tous ses travaux ne sont consacrés qu'à déjouer les intrigants qui voudraient anéantir la République en cherchant à vous dissoudre par les calomnies qu'ils lancent journellement contre ceux qui ont sauvé la France.

Que nos ennemis n'espèrent plus en leur scélérates manœuvres. La France réunie crierà toujours : Ça ira et Ça ira. Vive la République, vive la Montagne.»

LACROIX (*présid.*), JALLIER (*secrét.*),  
TRONC (*secrét.*).

## 23

Le citoyen Lavoix, capitaine au 5<sup>e</sup> bataillon de la Somme, annonce que la Société populaire de Roye a remis aux jeunes gens de cette commune, qui servent dans les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bataillons de la Somme, 34 chemises, 115 paires de souliers, 2 pantalons, 4 paires de guêtres et un habit. Il réclame l'insertion de ce don au bulletin.

L'insertion au bulletin est décrétée (1).

[Du camp de Cerfontaine, 22 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Je te prie de rendre public par le bulletin le don patriotique que la Société populaire de Roye vient de faire pour les jeunes gens de cette commune qui servent dans le second et le cinquième bataillon de la Somme, savoir :

Chemises 34; souliers 115 paires; habit 1; pantalon 2; paires de guêtres 4.

La publicité doit être la première récompense des actions vertueuses. S. et F.»

Ton concitoyen.

SAVOIX (OU LAVOIX).

## 24

La Société populaire d'Orgelet rappelle les services nombreux rendus à la chose publique par les habitants du Jura, et demande que le glaive de la justice s'appesantisse sur ceux de leurs concitoyens qui ont voulu souiller par d'infâmes complots une gloire si justement acquise.

Insertion au bulletin, renvoi au Comité de salut public (3).

## 25

La Société populaire d'Autun (4) rend compte de l'activité avec laquelle les habitants de cette commune travaillent à l'extraction du salpêtre,

(1) P.V., XXXVII, 221. B<sup>in</sup>, 29 flor. (suppl<sup>t</sup>).

(2) C 302, pl. 1187, p. 7.

(3) P.V., XXXVII, 221. B<sup>in</sup>, 27 flor. (suppl<sup>t</sup>); *J. Paris*, n° 504.

(4) (Saône-et-Loire).